



AVENANT N ° 2 sur 2

Nom du projet: Services de courtage pour de nombreuses villes américaines

Projet n °: n / a

Numéro d'invitation: ARA-BKRSVC-USA-12181

Date: Le 15 Juillet, 2013

Les additions qui suivent remplacent la demande de documents de propositions émises le 24 Juin 2013. Cet avenant fait partie des documents contractuels et doit être lu, interprété et coordonné avec toutes les autres parties. Toute modification de coût des travaux à la suite de cet -avenant doit être incluse dans la proposition financière. Les révisions suivantes remplacent les informations contenues dans la demande initiale de proposition pour le projet mentionné ci-dessus dans la mesure référencé et doit faire partie de celui-ci.

Question n ° 2

Existe-t-il des données historiques disponibles concernant les volumes ou les prix de vente?

Réponse n ° 2

Les données historiques - Aux États-Unis, nous disposons généralement de 3-5 propriétés par année d'une valeur de 300M \$ et plus par propriété

Question n ° 3

Existe-t-il des indications sur les types de biens à prévoir au titre du contrat - en pleine propriété résidentielle, condo, immeubles à logements multiples (plus de 5 unités), et commercial?

Réponse n ° 3

Il s'agit d'un appel d'offre pour les services de courtage résidentiels qui peuvent inclure différents types d'unités d'habitation (résidentielle en propriété franche, appartements en copropriété, etc.) Les propriétés commerciales ne sont pas incluses.

Question n ° 4

Comment le ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada définit «affiliation établie» ou quelles sont les conditions qui doivent être remplies pour qu'un bureau local soit être considérés comme tel?

Réponse n ° 4

L'affiliation pourrait être une branche, associé subalterne, organisation partenaire etc. MAECD cherche des liens d'affaire avec les courtiers dans différents marchés établis avant la publication de la présente DP et non celui qui est créé à la suite de cet appel d'offres, ou pour répondre aux critères décrits dans la Proposition technique.

Fin de l'avenant n ° 2